

Association Gymnastique Volontaire Emile Zola
Adresse (siège social) : 95, Grande rue Saint Michel 31400 TOULOUSE
Mail : gymvolontaire-031141@epgv.fr

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le vendredi 11 mars 2022, les membres de l'association se sont réunis à la salle du Trac (43, rue Alfred Duméril 31400 Toulouse), en assemblées générales extraordinaire et ordinaire sur convocation de la présidente.

Une feuille d'émargement a été établie (annexée au procès-verbal) et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Mme Delphine SARRADET préside la séance en sa qualité de présidente de l'association.
Mme Marie FAYET est secrétaire de séance en tant que secrétaire de l'association.
Elles sont assistées par Geneviève MARFAING et Marine LESCARRET.

Seuls 55 membres participent (27 membres sont présents et 28 membres sont représentés) : le quorum n'est donc pas atteint et les assemblées ne peuvent alors pas valablement délibérer.

En effet, les statuts de l'association définissent le quorum comme au moins 50% du nombre d'adhérents de la saison en cours + 1. Pour la saison 2021/2022, il y a 118 adhérents dont 117 qui peuvent voter (une adhérente qui s'est inscrite en Février 2022 n'a pas droit de vote). Le quorum est alors atteint si 60 voix sont présentes, ou représentées.

Au vu du silence des statuts de l'association face à cette problématique, la présidente convoque une assemblée générale extraordinaire immédiate dont les délibérations pourront être votées et validées par les membres présents.

Ainsi, cette nouvelle assemblée générale extraordinaire est ouverte à 18h25.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- 1) modification du quorum
- 2) rapport moral et rapport d'activités pour la saison sportive 2020/2021
- 3) rapport financier pour la saison sportive 2020/2021
- 4) mise en place d'un nouveau cours à l'essai pour la saison sportive en cours
- 5) renouvellement des membres du bureau
- 6) fixation du montant des nouvelles adhésions pour la saison sportive prochaine

La présidente commence par remercier les adhérents, les bénévoles, les pouvoirs publics et, à titre personnel, Evelyne Palomares.

- 1) modification du quorum

La présidente rappelle que le quorum est le nombre minimum de voix présentes, ou représentées, pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer.

- Les statuts actuels de l'association fixent le quorum comme suit : "au moins 50% du nombre d'adhérents de la saison en cours + 1"

- La modification des statuts souhaite désormais fixer le quorum comme suit : "au moins 20% du nombre d'adhérents de la saison en cours"

- Cette modification est soumise au vote :
 - 25 voix "Pour"
 - 1 voix "Contre"
 - 1 voix "Abstention"

2) rapport moral et rapport d'activités pour la saison sportive 2020/2021

La présidente dresse le bilan des activités :

- Cours assurés pour les mois de septembre à novembre 2020 et au mois de juin 2021 (du fait de la pandémie et des restrictions sanitaires pour la pratique sportive)
- Mise en place de l'activité Marche Nordique (grâce à une subvention perçue lors de la saison 2019/2020)
- Différentes formations pour 3 intervenantes : "Pilates Seniors" pour Sabine, "Stretching Yoga" pour Marion et "Cross Training" pour Sylvie

- Ce rapport est soumis au vote :
 - 27 voix "Pour"

3) rapport financier pour la saison sportive 2020/2021

La présidente explique que pendant toute la période d'absence d'activité sportive liée à la pandémie :

- Pas de paiement du loyer de la salle du Trac
- Allocation chômage partiel perçue pour les intervenantes dans l'impossibilité de travailler
- Compléments de salaires de toutes les intervenantes
- Remboursement des cotisations des deux derniers trimestres pour les adhérents qui le souhaitaient

La trésorière fait l'état des lieux des comptes de l'association :

DEPENSES		RECETTES	
SALLES	1672,50		
SALAIRES	12151,48	COTISATIONS	10162,30
CHARGES SOCIALES	1216,73	FONDS DE SOLIDARITE	1500,00
CODEP COT LICENCES	2190,80	INTERETS LIVRET A	93,39
FRAIS BANCAIRES	47,00	CHOMAGE PARTIEL	4331,22
REMB COT	2751,00		
ACHATS DIVERS	598,40		
	20627,91		16086,91
RESULTAT			-4541,00

BILAN 31 AOUT 2021

ACTIF		PASSIF	
BANQUE 2021	569,40	EXCEDENT 2019	18431,14
LIVRET A 2021	13320,74		
DEFICIT	4541,00		
TOTAL GENERAL	18431,14	TOTAL GENERAL	18431,14

- Ce rapport est soumis au vote :
- 27 voix "Pour"

4) mise en place d'un nouveau cours à l'essai pour la saison sportive en cours

La présidente explique le nouveau cours mis à l'essai, le BodyZen Seniors, afin de profiter de la subvention du Plan Fédéral Sportif perçue lors de la saison 2019/2020.

Il aura lieu tous les mardis, encadré par Marion, de 11h30 à 12h30 à la salle du Trac.
Il s'agira de 12 séances gratuites, à compter du mardi 5/04/2022 et jusqu'à fin juin.

5) renouvellement des membres du bureau

Pour la saison 2022/2023, les membres qui se présentent au bureau sont les suivants :

- Présidente : Delphine SARRADET
- Secrétaire : Marine LESCARRET
- Secrétaire adjointe : Marie FAYET
- La trésorière, Geneviève MARFAING, fait savoir qu'elle souhaite passer le relais mais aucune personne ne se manifeste ...

- Ces candidatures sont soumises au vote :
- 27 voix "Pour"

6) fixation du montant des nouvelles adhésions pour la saison sportive prochaine

La présidente annonce que pour la saison prochaine 2022/2023, le montant des cotisations restera le même.

A savoir :

- Gym (Douce ou Dynamique) : 150€
- Aero Mouv Seniors : 130€
- Pilates : 130€
- Marche Nordique : 144€

Elle précise que, comme chaque année, il faudra que chaque adhérent paie également, en plus, sa licence à la FFGV.

- Cette annonce est soumise au vote :
- 27 voix "Pour"

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Fait à Toulouse, le 11/03/2022

La Présidente de séance



Delphine Sarradet

La Secrétaire de séance



Marie Fayet